

sion à notre communion de ceux qui librement le voudront. Ces règles, vénérables Frères, Nous voulons que vous les portiez après vous être concertés et d'un commun accord ; si bien que dans tous les diocèses, il n'y ait qu'une seule et même façon d'agir. À mesure qu'augmentera la multitude des fidèles, le Seigneur enverra certainement des ouvriers pour sa moisson. Pendant ce temps, Nous exhortons Nos très chers fils, les prêtres de vos diocèses, à ne pas se lasser d'un labeur double peut-être. Ils se souviendront qu'ils coopèrent avec Dieu à la plus divine de ses œuvres, au salut des âmes.

Au reste, Nous exhortons tout le monde à s'acquitter sans protestation et avec exactitude de l'impôt, comme d'un devoir civique, à cette seule fin que la Pologne obéissant à l'empire russe se trouve dans une situation plus prospère toujours. Pour qu'il en soit ainsi vous ne manquerez jamais auprès du très puissant empereur, de Notre concours comme de celui du Père très aimant de votre Pologne. Garantie des faveurs divines et gage de Notre amour particulier pour vous Nous donnons de tout cœur dans le Seigneur, la bénédiction apostolique, à vous, vénérables Frères, à votre clergé et à vos peuples.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 3 décembre 1905, la troisième année de Notre pontificat.

PIE X, PAPE.

Au Mont Saint-Louis

Le 11 janvier, nous avons eu le plaisir d'assister à une séance dramatique donnée au Mont-Saint-Louis, Montréal, comme réception à l'honorable M. Gouin, premier ministre de la province de Québec.

C'était la première fois que nous faisons connaissance avec la grande institution de haut enseignement primaire, fondée et dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes. Tout ce que nous y avons vu et entendu n'a fait que confirmer ce que nous en pensions. Le directeur, Fr. Symphorien, avait composé lui-même, en vers de belle allure, le grand drame patriotique *Montcalm*, que les élèves ont représenté avec un beau succès. L'Harmonie du Mont-Saint-Louis a fait d'excellente musique.